Image not found or type unknown

Lettre renego prêt immbolier demandée par la banque

Par **Nathalie GARO**, le **19/01/2017** à **08:11**

Bonjour,

ma banque me demande de lui adresser un courrier qui stipule que je suis d'accord pour accepter la renégociation de mon prêt sous telles et telles conditions. Elle me demande ce courrier sous 48 heures, ce qui ne me laisse pas le temps de voir avec d'autres banques les différentes propositions que je pourrais obtenir.
Ce courrier est-il légal ?
Si je ne respecte pas mon engagement de renégo indiqué dans ce courrier en ne signant pas l'offre d'avenant, qu'est ce que je risque ?

Merci

Par **Nathalie GARO**, le **19/01/2017** à **10:50**

Oui je sais mais je veux savoir :
si j'établis ce courrier d'acceptation de renégociation, pourrais je annuler par la suite ?
Ce courrier vaut-il acceptation en remplacement de l'offre d'avenant ou cela est-il un courrier de complaisance histoire de ne pas me laisser le temps d'aller voir ailleurs pour faire racheter ? la banque me laisse un délai de réflexion de 48 heures, trop juste pour consulter d'autres banques.
Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés